

# LES JEUNES RURAUX N'EXISTENT PAS...

*par Nathalie Lauriac \**

*Valeurs, centres d'intérêt, représentations tendent à rapprocher jeunes ruraux et jeunes urbains. Et pourtant...*

Les jeunes qui vivent en milieu rural nient toutes spécificités qui les différencieraient des jeunes résidant en milieu urbain, tout en insistant sur leur attachement à leur espace de vie. Pour paraphraser une assertion célèbre, les jeunes ruraux n'existent pas.

## **Des processus d'exclusion au cœur des territoires**

Les caractéristiques des territoires ruraux continuent cependant à influencer sur les projets des jeunes en milieu rural, à peser sur leurs trajectoires de vie. L'absence de « quartiers d'exil » à la campagne laisse croire à une relative absence des problématiques sociales. Le caractère diffus des phénomènes de pauvreté, la prégnance des analyses confondant ségrégations spatiales et sociales, la concentration des acteurs et des centres de décisions dans les villes-centre, comme les visages idylliques encore conférés à une campagne « refuge » et solidaire tendent à gommer toute aspérité des espaces ruraux ou à présenter les problématiques sociales qui s'y vivent comme de simples importations de phénomènes urbains. Or les processus d'exclusion trouvent bien leur origine au cœur des territoires ruraux, même si des facteurs structurels, liés aux évolutions d'ensemble des sociétés, viennent conforter ces dynamiques ou contrer des évolutions plus positives.

Mobilité sous contrainte, offre de formation rare et peu diversifiée, offre d'emplois limitée et(ou) très spécialisée, éventail resserré des repères professionnels, éloignement des structures d'accompagnement, difficultés d'accès aux dispositifs d'insertion... autant de facteurs liés au maillage du territoire et à la qualité de son développement économique qui freinent l'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural. L'accès aux équipements et aux services est fortement contraint par une insuffisance récurrente des transports en commun. La difficile circulation de l'information par d'autres voies que des supports (bulletin municipal, presse régionale) peu appropriés aux pratiques de cette classe d'âge restreint encore ces possibilités d'accès. Plus globalement, la taille des territoires, le faible nombre de personnes concernées et les moyens matériels et humains des communes ne permettent pas de garantir une égalité d'accès aux prestations et aux services.

*\* Chargée d'études à  
Economie & Humanisme*

# Politiques « enfance jeunesse » OÙ SONT LES FREINS ?

Alors que les villes grandes ou moyennes de Saône-et-Loire ont développé des politiques « enfance-jeunesse » en s'appuyant sur les dispositifs existants (1), pourquoi les communes rurales peinent-elles à s'engager dans cette démarche ?

## Des obstacles matériels

■ Les communes rurales ont souvent peu d'agents administratifs capables de relayer l'information auprès des élus. Elles sont, pour la plupart, dépourvues de personnel pour la mise en place et la gestion de projets d'animation. Des projets ne peuvent donc émerger et se pérenniser qu'en s'appuyant sur des initiatives locales, associatives et bénévoles. L'éparpillement géographique, enfin, complique souvent les choses. Il apparaît cependant que, pour d'autres projets tout aussi complexes, les élus savent trouver les interlocuteurs et surmonter les difficultés.

■ « Les communes rurales, dit-on, sont dépourvues de moyens financiers et n'ont aucune marge de manœuvre ». Il est vrai qu'elles ont souvent un potentiel fiscal sensiblement inférieur à celui des communes urbaines, mais la participation réelle des communes pour les Contrats Éducatifs Locaux ou les Contrats Temps Libre est minime au regard de l'apport des autres partenaires. De ce point de vue, les comparaisons sont instructives. En 1997, par exemple, une communauté de communes a investi 560 000 F sur ses fonds propres, sur un total de 1 373 750 F pour l'implantation, dans chacun des sept villages, d'un terrain multi-sports en kit. Cet investissement n'a été précédé d'aucune étude de besoin, mais n'a donné lieu à aucune hésitation sur son bien-fondé (2). L'argument financier ne serait donc pas le fond du problème.

## Des résistances culturelles et politiques

■ Culturellement, la légitimité de l'intervention de la collectivité dans les affaires

scolaires est une évidence. Il n'en va pas de même pour le temps libre, souvent considéré comme du ressort de la famille ou d'initiatives privées. De plus, les clichés sur les enfants ruraux « privilégiés », parce que vivant dans un environnement naturel protégé et suffisant à leur épanouissement, ont la vie dure. Les besoins d'une politique enfance-jeunesse seraient donc artificiels, puisqu'ils n'existaient pas pour les générations précédentes. Ajoutons les représentations culpabilisantes pour les femmes qui « laissent » leurs enfants à l'extérieur et l'idée que la socialisation des enfants se ferait spontanément, que la délinquance n'existerait pas en milieu rural, et que les mesures de prévention seraient inutiles.

■ Du point de vue politique, le raisonnement est encore très souvent aux dimensions du village, d'où la difficulté à élaborer des projets plus globaux qui ne peuvent se concevoir qu'à l'échelle intercommunale et nécessitent de la coordination. Pour les CEL et CTL, les références à des réalisations intercommunales sont trop peu connues pour faire tâche d'huile. La démarche de co-gestion de projet exige un bouleversement des comportements des décideurs locaux, habitués pour certains à un pouvoir sans partage ; elle exige la reconnaissance d'autres partenaires, la négociation, le consensus. Il s'agit là d'un processus qui bouleverse les manières de faire et de penser ; certains peuvent redouter d'enclencher des dynamiques qui risqueraient de leur échapper.

**Annie Wenner**  
*Fédération départementale  
des Foyers ruraux (71)*

(1) L'État et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales ont mis en place en 1998 deux dispositifs très proches : les Contrats Éducatifs Locaux (CEL) pour l'État et les Contrats Temps Libres (CTL) pour la CNAF.

(2) Le public utilisateur est approximativement le même que celui des CEL et CTL.



La pauvreté de l'offre culturelle et de loisirs en direction des plus de 16 ans, par ailleurs, interpelle particulièrement une intercommunalité encore insuffisamment investie auprès de ces populations ainsi privées d'espaces de rencontres et de projets collectifs. La localisation des territoires vis-à-vis des centres urbains constitue également un facteur de différenciation entre espaces ruraux. Plusieurs interventions et entretiens ont montré qu'un territoire situé dans la zone d'attraction d'un pôle urbain voit s'affaiblir l'ancrage local des populations, leur investissement dans les relations sociales comme dans le développement de ce territoire. Les réseaux de sociabilités, relativement denses en milieu rural, apparaissent dans ces zones périurbaines plus distendus, générant des situations d'isolement des plus jeunes comme des adultes.

Difficultés d'accès à l'emploi et à la formation, isolement, pauvreté de l'offre socioculturelle, éclatement des populations sur les territoires et faiblesse des espaces de rencontre, les situations des jeunes en milieu rural se durcissent. Au-delà de la prégnance des discours sur la sécurité et de la réalité d'une insécurité sociale ambiante (peur du chômage, etc.), il semble que l'on assiste à une augmentation des actes de délinquances et d'incivilités en milieu rural (1). Ces phénomènes montrent des signes réels de malaise des jeunes vivant en milieu rural et ne peuvent être analysés comme une simple importation de problèmes urbains.

## **Des problèmes des jeunes à « un problème jeune »**

« On est mal vu », « les gens se plaignent toujours de nous », « personne ne veut nous voir »... au-delà des conditions d'intégration sociale et économique c'est le regard porté sur les jeunes qui est en cause. Leur souffrance face au désintérêt, à la méfiance voire à la peur des adultes a été maintes fois soulignée par les acteurs locaux qui interviennent auprès des jeunes en milieu rural. La translation qui s'opère entre le constat des problèmes réels rencontrés par les jeunes et la construction sociale d'« un problème jeune » n'est pas spécifique au milieu rural mais semble parfois exacerbée dans ces espaces. Doubtes et peurs face aux transformations profondes qui bouleversent le monde rural, projections des tensions de l'urbain sur l'espace rural, ruptures générationnelles entre des populations jeunes et des élus souvent âgés... les conditions d'un dialogue avec les jeunes apparaissent difficiles à réunir. Les jeunes, là encore, sont révélateurs d'évolutions sociales redoutées, de changements inconnus, stigmatisés sans égard pour les potentiels dont ils sont porteurs. Si les « jeunes ruraux » n'existent pas, les jeunes en milieu rural ont aussi du mal à exister... (2)

**Nathalie Lauriac**

(1) Consommation de drogues dures, vols, violences en direction des institutions publiques, agressions verbales ou physiques apparaissent de plus en plus dans l'environnement immédiat des petites communes rurales.

(2) Cet article est en partie le fruit d'un travail réalisé dans le cadre de l'observatoire des jeunes de Bourg-en-Bresse qui a réuni une pluralité d'acteurs intervenant auprès des jeunes en milieu rural.